



L'annexe I et les provisions

Par **Caro Max**, le **04/03/2017** à **06:15**

Bonjour,

Je suis Conseiller syndical dans une copro et je rencontre des difficultés au niveau des documents comptables : annexe I, II, etc..

Voici les informations inscrites dans l'Annexe I

Etat financier après répartition au 31/12/2016 (date de clôture de l'exercice)

Provisions et avances

102 provisions pour travaux 132 932,05

103 Avances

1031 Avance de trésorerie 6 607,95

1032 Avance travaux

1033 Autres avances

131 Subventions en instance d'affectation

12 Solde en attente sur travaux ou opérations exceptionnelles -118 089,09

Total des DETTES 21450.91

1 - En ce qui me concerne, il s'avère que depuis 4 ans nous avons versé la somme de 20 000,00€ à titre de « provision futurs gros travaux » afin de procéder à la réfection des parkings pour lesquels la décision n'a pas encore prise par l'AG.

Le syndic a fait régulièrement les appels de fonds pour arriver à ce total de 20000,00 €

Or, je ne trouve pas ce montant dans cet état.

2 – Au 31 décembre, seule une somme de 10077,60 € correspond à des travaux pour lesquels nous n'avons pas encore reçu les factures. (elles sont reçues et payées en février 2017)

3 – Je pense qu'il y a quelque chose d'erroné dans les comptes ou la présentation. Ainsi je devrai avoir le tableau avec les chiffres mentionnés dans les paragraphes 1 et 2 ci-dessus.

Qu'en est t-il des comptes 102 et 12 ?

Est-ce qu'il y a des erreurs comptables, est-ce qu'il y a une insuffisance d'appel de fonds, etc.

Merci d'avance de votre éclairage, passez une bonne journée, ici il fait 30° à l'ombre.